

Intervention en fonds propres APAX

APAX PARTNERS

Présentation du dispositif

Apax investit dans des sociétés à fort potentiel, PME et ETI cotées ou non cotées, dans 4 secteurs d'activité en France et en Europe continentale. Les investissements sont majoritaires ou minoritaires sous forme d'apport en fonds propres.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Apax Partners intervient dans des PME rentables en forte croissance. Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les PME sont aidées dans 4 domaines précis : l'internationalisation, la croissance par acquisition et la transformation digitale, ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

— Dépenses concernées

Les interventions de Apax Partners concernent des opérations de développement, de croissance externe, d'ouverture de capital, d'OBO et de MBO/MBI.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Apax Partners est organisé en deux activités d'investissement :

- MidMarket investit des tickets de 50 à 250 M €,
- Development des tickets de 15 à 50 M €.

Pour quelle durée ?

Apax Partners investit dans les sociétés pour une durée de 5 ans en moyenne.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Pour plus d'informations, il faut contacter APAX Partners.

Critères complémentaires

- Chiffre d'affaires d'au moins 10 et de moins de 100 M€.

Organisme

APAX PARTNERS

- 1 rue Paul Cézanne
75008 PARIS
Téléphone : 01 53 65 01 00
E-mail : compartners@apax.fr
Web : www.apax.fr